

Wallonie picarde Wallonie picarde

Commune de Celles Opération de Développement Rural

REQUALIFICATION DU CŒUR DE CELLES - SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT Commission locale de Développement rural (CLDR) de Celles

Compte-rendu de la séance du 31 janvier 2022

(19h00 à la Grande salle - Maison de l'Entité - Rue Parfait, 14 à 7760 Celles)

Présent-e-s

Michaël BUSINE - Bourgmestre

Axelle CHANTRY - Echevine du Développement, Présidente de la CLDR

Philippe DE KEUKELEIRE, Jean-Paul DELBECKE, Annie FARVACQUE, Philippe WANDELS, David HOTTON [visio], Alexandrine MAES [visio] - *Membres de la CLDR, Représentants citoyens*

Carine BREDA, Damien CUIGNET, Thierry EEMAN, Jean-François HEMPTE [visio], Sylvain HOVINNE, Pierre LEJEUNE [visio] - Membres de la CLDR, Représentants du Conseil communal

Jean-Luc Arno, Jean Bayart, Ghislain Bonte, René Bride [visio], Christiane Cavier, Edouard Chantry, Marie-Christine Connart, Nicole de Ribaucourt [visio], Ingrid Declercq, Danielle Delbart, Anne-Marie Delehouze, Cédric Delestrain, Jean Delville, Dominique Deschamps, François Duvinage, Annaëlle Hermann, Stéphane Hermann, Xavier Huchon, Ophélie Huvenne, Jean-Pierre Huvenne, Marc Leluc, Isabelle Pecquereau [visio], Jean-Pierre Reuyssen, Xavier Richeling, Damien Sadones, Gustave Samain [visio], Yvon Soyez, Simon Van Houtte, Sigrid Vanderbeken, Amélie Vercruysse — *Citoyens & représentants d'associations*

Aymeric FRANCOIS, Luc MOULIN - Architectes

Marie WINDELS [visio] - Service Environnement

Frédéric MARECHAL - Service Logement

Stéphanie GUERIN - Agent de développement FRW

Excusé·e·s

Véronique CRETEUR, Joël GOBERT, Hugues PLUME, Palick VAN HÖVELL - *Membres de la CLDR- Représentants citoyens* Cathy BONTE, Stéphanie DESCHAMPS, Christine FOUREZ, Pierre-Luc ISTACE, Manon MARESCAUX, Clément TROOSTER, Annie VERFAILLIE, Romain VINCHE - *Citoyens & représentants d'associations*

Compte-rendu de la séance du 10/06/2021 - Approbation

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Règlement d'ordre intérieur (ROI) de la CLDR - Mise à jour

Ce point avait été inscrit à l'ordre du jour de la séance du 10/06/2021 mais avait été omis. Le quorum n'étant pas atteint à cette séance, il sera réinscrit à la prochaine séance. La composition de la CLDR sera mise à jour, notamment concernant les personnes démissionnaires (y compris celles par défaut).

Sur le fond

Conformément à la Circulaire ministérielle du 10 septembre 2021 relative à la mise en œuvre des programmes communaux de développement rural :

Fondation Rurale de Wallonie Centre d'Entreprise IDETA Rue Henri Lemaire, 1 B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Tél: (0)69 87 10 90

« Le modèle type de ROI a été approuvé par arrêté ministériel en date du 12 février 2021. Le règlement d'ordre intérieur (ROI) comprendra au minimum les articles prévus dans ce modèle. Il n'est pas prévu que ces articles fassent l'objet de modification. Il est envisageable d'ajouter des précisions en lien avec les spécificités de la commune si et seulement si, elles ne contredisent pas les autres articles. »

Sur la forme

- Utiliser un papier à l'entête de la Commune et y adjoindre le logo de la FRW (et pas le contraire)
- Etendre l'écriture inclusive à l'ensemble du document
- Identifier les villages et les associations représentés par les membres de la CLDR

Cœur de Celles - Présentation du schéma d'aménagement

NDLR : les remarques et suggestions des participants sont reprises en italique en complément de la présentation faite par l'auteur de projet.

Etapes précédentes

Consultation citoyenne - Septembre 2020

- Démarche constructive des participants
- Demande de :
 - o hiérarchisation des fonctions dans l'espace public
 - o apport d'éléments végétaux (place « verte »)
 - o polyvalence de l'espace public

Travaux et études préalables

Réfection de l'église Saint-Christophe

- Travaux terminés en 2019

Etudes techniques concernant la gestion des risques d'inondation

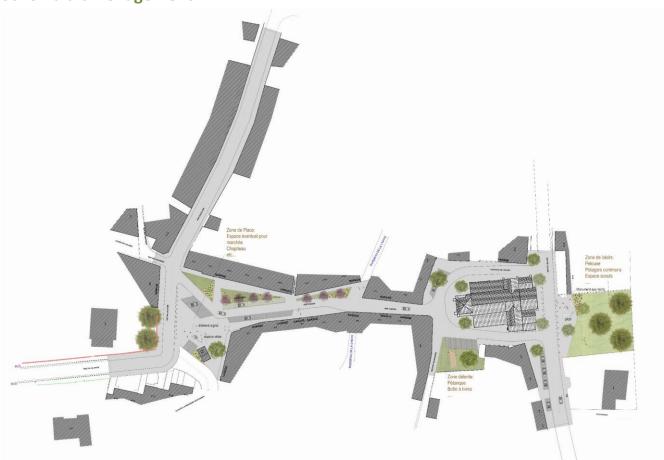
- Réunions techniques avec la Province de Hainaut, gestionnaire du cours d'eau la L'Haye
 - S'assurer par l'implication des relais politiques communaux à la Province dans le bon suivi des dossiers ← Collaboration constructive entre la Commune et la Province
- Réunions techniques étendues à IPALLE en mars et novembre 2021
- Etude mandatée par la Commune auprès d'IPALLE concernant la gestion des risques d'inondations en décembre 2021
- Réunion technique en janvier 2022 étendue à la Région wallonne, gestionnaire du cours d'eau en aval avec présentation des recommandations d'IPALLE
 - → Collaboration constructive des différents intervenants
 - → Pistes à approfondir :
 - ✓ Travaux de rectification du cours d'eau par le Province en aval de la Place Verte (actuelle contrepente) pour faciliter l'écoulement des eaux
 - ✓ Création d'un nouveau réseau d'évacuation des eaux pluviales dans la Rue Ducellier issues d'un vaste bassin versant en amont de la Rue du Calvaire
 - ✓ Mesures complémentaires en amont de Celles par la Province
 - → Réduction de la fréquence et de l'intensité des inondations (zone d'aléa d'inondation)

Prendre en compte les risques d'inondation dans la Rue Leclercqz (notamment à proximité de Brico D) ← Création d'une zone d'immersion temporaire en amont N.B.: Maintien des zones d'immersion naturelles si les habitations ne sont pas touchées

Coordination avec les impétrants

- Réunion préalable au projet en mars 2021

Schéma d'aménagement



Périmètre

Rue du Calvaire

 Suppression en raison des travaux d'amélioration des accotements effectués par le Service Espaces Verts communal suffisants pour permettre le cheminement piéton jusqu'au cimetière

Rue Ducellier

- Ajout en raison des travaux d'égouttage évoqués ci-avant :
- Réfection de la voirie et des trottoirs (pas d'apport de végétation, mais mises en lumière) ← une des portes d'entrée du cœur de village
 - Mettre en rue cyclable → solution non permanente efficace uniquement en présence de vélos → Effectuer des comptages des cyclistes
 - Tenir compte de l'installation prochaine d'un magasin de réparation des vélos \rightarrow Créer une piste cyclable ?

Rue Leclercqz

- Intervention limitée sur cette voirie Réfléchir à des aménagements alliant mobilité et végétation

Stationnement

 Délimitation de 28 places dont certaines réservées aux riverains (en face des garages existants)

Marquer les contours des places

Maintenir du stationnement pour les riverains

Prévoir un stationnement PMR pour les riverains concernés → Réflexion pour la collectivité

Sécurité routière

Solliciter l'avis de la CCATM

- Création d'une zone 30 avec création de plateaux (d'une hauteur maximale de 20 cm en pente douce avec changement des matériaux de revêtement) :
 - Amorce dans la Rue du Calvaire
 - o Rue Ducellier
 - Place Verte
 - o Rue Cazerie
 - Contour de l'Eglise
 - Amorces dans la Rue de l'Eglise et la Rue Leclercqz

Assurer l'intégrité des bâtiments bordant les plateaux

Mettre en zone partagée (limitée à 20 km/h) la zone centrale du projet → cela impliquerait la suppression totale des délimitations physiques des zones de stationnement

- Mise en sens du Contour de l'Eglise depuis la Rue de l'Eglise vers la Rue Cazerie jusqu'à la sortie de la Place Verte vers la Rue Ducellier
 - Tester la sortie des véhicules motorisés depuis la Place Verte vers la Rue Ducellier et vers la Rue du Calvaire → Faire des essais avec des séparateurs de voiries provisoires
- Création d'une zone de détente sur le Contour de l'Eglise non accessible aux véhicules
 Supprimer la zone de pétanque proposée sur cette zone car il en existe déjà une à proximité de la Maison de l'Entité
 - Interdire la circulation motorisée sur cette zone (notamment dans la continuité de la Rue parfait piétonnière)
- Uniformatisation du revêtement au sol (pavage) pour faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite (PMR)
- Utilisation de chanfreins pour la délimitation des places de stationnement
 S'assurer du franchissement des chanfreins pour les PMR et de leur pertinence pour la sécurisation des usagers faibles
- Déplacement du Monument aux Morts de l'autre côté de la voirie avec création d'une petite esplanade minéralisée devant le jardin de la Cure pouvant accueillir également la copie du pilori de Celles
 - Déplacer le pilori sur la zone de détente du Contour de l'Eglise
- Placement de bollards pour délimiter :
 - o le côté ouest de la Place Verte
 - l'esplanade devant le Monument aux Morts

Assurer la sobriété du recours à des bollards (ou d'autres éléments de délimitation de l'espace)

Assurer la compatibilité au trafic de transit de poids-lourds depuis la Rue du Calvaire vers la Rue Provinciale

- Placement d'une clôture discrète entre les zones minéralisée et végétalisée du jardin de la Cure
 - Cette sécurisation est appréciée.
- Déplacement de la zone de stockage pour les mouvements de jeunesse depuis le jardin de la Cure vers le hall technique communal

Végétalisation

Effectuer les plantations en pleine terre (et pas dans des bacs)

- Création de :
 - o plateaux végétalisés le long des façades nord sur la Place Verte
 - o zones minéralisées du côté des commerces
- Plantation de :
 - o un grand arbre derrière la cabine électrique
 - végétation basse à l'avant de celle-ci
 Eviter les graminées pour les personnes allergiques (notamment les riverains)
 - 7 cerisiers du Japon Place sur la zone végétalisée au nord de la Place Verte (variétés de couleurs au fil des saisons)
 - quelques arbres sur le Contour de l'Eglise (ombrage)
 Prévoir des essences à développement limité ou résistantes à la taille, et surtout pas des fruitiers
 - quelques arbres sur une pelouse dans le jardin de la Cure
 Prévoir des essences à grand développement en évitant également les fruitiers

Polyvalence

- Maintien d'un espace minéralisé dégagé sur la portion ouest de la Place Verte Revoir la manière d'organiser la Procession Saint-Christophe (deux dimanches de septembre)
- Uniformisation des matériaux
 S'assurer de la qualité du pavage (notamment ne pas prévoir des bis eaux trop tendres)
- Simplification des aménagements

Création de points d'appel

- Elément signal → totem éclairé
- Perspectives vers l'église depuis la partie ouest de la Place Verte et le jardin de la Cure Ces perspectives sont appréciées.
- Ouverture vers la L'Haye (avec garde-corps)

Réseau électrique

- Enfouissement des câbles électriques

Enfouir les câbles dans le Rue Leclercqz ← non inclus dans le périmètre d'intervention

Mise en lumière

- Mise en lumière de la végétation
- Eclairage sobre des façades
- Totem éclairé (cf. ci-avant)

Transport en commun

 Déplacement de l'arrêt de bus depuis la Place Verte vers la Rue du Calvaire (en face du home) avec demi-tour autour du calvaire
 Effectuer des tests avec un bus-accordéon (prendre contact avec la SRWT)
 Modifier la circulation autour du calvaire par la création d'un rond-point

Avis général sur le schéma d'aménagement

- Projet de qualité
- Projet réaliste
- → Approbation des grandes lignes du schéma d'aménagement tel que présenté par l'auteur de projet

N.B.: l'absence du quorum au sein de la CLDR est contrebalancée par la présence massive de représentants de la population (riverains, commerces, associations concernées, etc.)

→ Affinage du projet en fonction des remarques soulevées sur base des suggestions citoyennes et des avis des instances concernées

Prochaines étapes

- Proposition d'avant-projet par l'auteur de projet sur base des suggestions citoyennes et des avis des instances concernées
- Approbation de l'avant-projet par la CLDR, la Commune et la Région wallonne
- Demande de permis d'urbanisme
- Approbation du projet définitif par la Commune
- Approbation du subside « Développement rural » par la Ministre Tellier
- Lancement du marché de travaux

Divers

Aucun point n'a été soulevé.

Le Secrétariat,

Stéphanie GUERIN

Fondation rurale de Wallonie

La Présidente,

Axelle CHANTRY

Échevine